

# LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°388 | SEPTEMBRE 2021



DOSSIER

La rentrée scolaire

# ZOOM

## 29<sup>e</sup> Festival de sculpture Camille Claudel

Du 11 au 19 septembre 2021

Réputé dans le monde entier, le festival de sculpture Camille Claudel attire des sculpteurs de tous horizons... Influencé par le thème 2021 « tabou », chaque sculpteur nous invite à la rencontre de son savoir-faire à travers son langage artistique.

Cette année, après quelques hésitations, le festival a été maintenu et toute l'équipe espère vous y voir nombreux, pour admirer le travail des sculpteurs.

Rendez-vous également en 2022, pour fêter les 30 ans du festival ! Une édition qui prévoit de nombreuses surprises et qui vaudra le détour !

*Bon festival à tous.*

*Alexandrine Ducret, Présidente du Comité d'organisation, Adjointe à la culture.*



### Les sculpteurs

#### Projets en bois



Mathieu Ferry - « Chut ! »



Mathias France  
« Big girls you are beautiful »



Jill Tardy et Jeanne Rigaut (Institut  
Saint-Luc de Tournai)  
« Rémiscence »



Ramona Bächtiger  
« La voix des femmes »



Vivien Armand Kebfoube  
« La maltraitance infantile »

#### Projets en pierre



Michel Dardaine  
« Les secrets »



La Maison du Granit  
« Sous la jupe des filles »



Henri Patrick Stein et Aude Vaxelaire  
« Tabouta »



Maximilien Soullier  
« Caverne du silence »

#### Projets en bois et métal

#### Projets en bois et pierre

Plus d'infos sur  
[www.festival-sculpture.fr](http://www.festival-sculpture.fr)  
ou sur la page Facebook  
Festival de sculpture  
Camille Claudel

# EDITORIAL



*Bressaudes, Bressauds,*

*Après un été où la météo a été particulièrement capricieuse, septembre est là avec la reprise d'activité des uns et des autres après quelques jours de vacances.*

*Septembre, c'est bien sûr la rentrée scolaire, c'est toujours un événement pour les élèves, les familles, les enseignants. Pour quelques nouveaux petits écoliers, c'est le début d'une grande aventure, même si souvent les larmes sont là le premier jour. Pour les autres, ce sont les retrouvailles avec les copains et copines, c'est peut-être la découverte d'un nouvel enseignant, d'une nouvelle classe voire même d'un nouvel établissement, de nouvelles matières à étudier.*

*C'est une échéance pour nos enseignants qui ont préparé ce moment dès la fin de l'année scolaire et la semaine qui précède.*

*De son côté, la municipalité toujours soucieuse de répondre aux divers besoins du groupe scolaire du Centre, a profité de cette pause estivale pour effectuer quelques travaux d'entretien et d'amélioration, cette année travaux de réfection d'ordre sanitaire.*

*La notoriété de notre ville n'est plus à prouver. À voir le nombre de vacanciers qui ont encore cette année fréquenté notre commune, malgré le temps maussade de début de saison et les contraintes sanitaires dues au Covid-19, notre commune accueille bien, sans nul doute, les vacanciers qui viennent profiter de nos superbes sites touristiques. Il ne faut pas oublier que l'économie induite par ce tourisme est importante pour tous les socio professionnels et pour les salariés qui en vivent.*

*Outre différentes manifestations sportives, septembre propose deux autres évènements importants :*

*La fête des Associations, le 4 septembre où vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'important tissu associatif local et son dynamisme.*

*Le Festival de sculpture qui se déroulera du 11 au 19.*

*Je remercie toutes les entreprises, associations, bénévoles, personnel communal, qui œuvrent pour que notre commune soit accueillante et vivante.*

*À toutes et à tous, je souhaite une agréable rentrée.  
Maryvonne Crouvezier*

## SOMMAIRE

ZOOM 2<sup>e</sup> de Couv.

ÉDITORIAL P.01

CONSEIL MUNICIPAL P.02-05

ACTUALITÉS P.06-09

CINEMA P.10

DOSSIER P.11-14

La rentrée scolaire

TRIBUNE P.15

DANS LE RÉTRO P.16-20

INFOS PRATIQUES P.21

AGENDA 4<sup>e</sup> de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

## LABRESSEINFOS - N° 388

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

SEPTEMBRE 2021

Directeur de la publication :  
Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité :  
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse,  
écoles, les Racines Bressaudes,  
Kathinka Gunn et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

# CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2021

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) (rubrique docs à télécharger)

Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après

### Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
Vérification périodique des aires de jeux et équipements sportifs	APAVE SAS – Mulhouse Solution de base + options	7 340,00 €	8 808,00 €
	Année 2021	2 215,00 €	2 658,00 €
	Année 2022	1 455,00 €	1 746,00 €
	Année 2023	2 215,00 €	2 658,00 €
	Année 2024	1 455,00 €	1 746,00 €
Vérification périodique des aires de jeux et équipements sportifs (y compris module de roller et domaine de ski de Lispach) Avenant N° 1 – modification du calendrier d'exécution des prestations	APAVE SAS Années 2022 -2023- 2024 - 2025	/	/
Service de transport collectif	Cars Ferry - Corcieux SA Launoy Tourisme - Rambervillers	Marché à bons de commandes, sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités commandées	
Mise aux normes accessibilités de trois bâtiments communaux Lot 4 : Plâtrerie/Isolation (Espace Familles, gymnase, crèche les p'tits amis de Oui-Oui)	SARL Gallois – Les Forges	11 926,96 €	14 312,35 €
	Tranche ferme	11 018,88 €	13 222,65 €
	Tranche optionnelle	908,08 €	1 089,70 €
Mise aux normes accessibilités de trois bâtiments communaux Lot 8 : Charpente/Bardage/Étanchéité (Espace Familles, gymnase, crèche les p'tits amis de Oui-Oui)	Bâtiment Service Cap Avenir	19 900,00 €	23 880,00 €
Mise aux normes accessibilités de trois bâtiments communaux Lot 2 : Menuiseries métalliques - Serrurerie (Espace Familles, gymnase, crèche les p'tits amis de Oui-Oui)	Schweitzer Sas - Remiremont	11 700,00 €	14 040,00 €
	Base :	11 099,00 €	13 318,80 €
	Option :	601,00 €	721,20 €
Travaux de voirie 2021 - Lot N° 1 Gravillonnage monocouche	STPI Route – Ronchamp (70)	48 240,60 €	57 888,72 €
Travaux de voirie 2021 - Lot N° 2 Reprofilage grave bitume	STPI Route – Ronchamp (70)	42 903,90 €	51 484,68 €

### Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Bail de location d'un local à l'usine du Daval Local en partie supérieure côté rivière - Surface 135 m <sup>2</sup>	Société Weiss France Énergie	135 €/mois	9 ans
Avenant N° 1 à la concession forestière N° 38 « Enclave du Haut Rouan » - Augmentation de surface (parcelles BD 18 – 4938 m <sup>2</sup> et BD 19 - 14 625 m <sup>2</sup> ) pour un total de 6 ha 77a 50ca - Autres conditions inchangées	M. Fabien Remy		
Mise à disposition de terrain pour stationnement - Route du Droit Parcelle AP1486 pour partie (25 m <sup>2</sup> )	M. Pierre Roth	Gratuite	Un an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain Route de Moyemont - Section AR 451p	M. François Mansuy et M. Jean-Yves Poirot	Gratuite	Un an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour source Section AR597p Route de Gérardmer	Mmes Michèle Poirot et Catherine Prat-Marca	Gratuite	Un an reconductible par tacite reconduction
Avenant au bail N° 2 au bail agricole N° 25 du 18/12/2018 Tête du Fallieu - Augmentation de surface (pour une surface totale de 12 ha 85 a 33 ca) - Autres conditions inchangées	M. Christophe Sour		
Avenant au bail N° 1 au bail agricole N° 13 du 4 mars 2021 Les Tannes - Augmentation de surface (pour une surface totale de 10 ha 89 a 06 ca) - Autres conditions inchangées	M. Aubriat		

Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval Local situé bâtiment Nord – côté rivière – Surface 90 m <sup>2</sup>	SARL Olivier Remy	90 € HT/mois	9 ans
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval Local situé bâtiment Nord – côté rivière – Surface 100 m <sup>2</sup>	SARL Jolly	100 € HT/mois	9 ans
Mise à disposition d'un local au 2 rue Paul Claudel	Association Départementale des Restos du Cœur	Gratuit	5 ans
Mise à disposition de terrain Route de Gérardmer AS 123 pour partie	MM. Paul Chailley et Charlotte Dorandjo	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition gratuite de terrain - Évolution du rôle de culture AP 1578p/1085p/680p	Jérémy Jacquot - chemin du Bambois	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
AT 183 partie	Philippe Boulogne - 7 route de la Courbe		
BC104p/103p	Indivision Mougel - 83 Route de Vologne		
Location de l'appartement N°3 – 9 rue de la Résistance	M. Valentin Clemence	367,16 € hors charges Avance mensuelle chauffage : 50 €	
Résiliation du bail consenti pour l'appartement N°3 au 9 rue de la Résistance	Nezha Oubari		

## Tarifs

Objet	Tarifs	
Concert Rendez-vous à l'orgue le 31 juillet	Montant du contrat	650 €
	Tarif d'entrée	5 €
Spectacle S (danse) - Compagnie l'Aéronef - 8 juillet	Montant du contrat	3 200 €
	Tarif d'entrée	10 €

## Taxe de séjour

Lors de sa séance du 21 septembre 2020, le Conseil municipal a, par délibération N° 103/2020, fixé les tarifs 2021 de la taxe de séjour qui par souci d'harmonisation étaient identiques à ceux de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges.

Le produit de la taxe est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique du territoire communautaire. L'Office de Tourisme étant constitué sous la forme d'un Établissement Public Local, le produit de la taxe de séjour lui est reversé. Une taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour communale a été instituée en 2008 par le Conseil Départemental des Vosges, selon les mêmes modalités que la taxe de séjour intercommunale à laquelle elle s'ajoute.

Grille tarifaire du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

Natures d'hébergements	Tarifs planchers	Tarifs plafonds	Tarifs communaux 2020	Taxe additionnelle départementale (10 %)	Montant total de la taxe de séjour 2022 à percevoir par le locateur
Palaces	0,70 €	4,20 €	1,82 €	0,18 €	2,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles Résidences de tourisme 5 étoiles Meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €	3,00 €	1,82 €	0,18 €	2,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	2,30 €	1,50 €	0,15 €	1,65 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €	1,50 €	1,00 €	0,10 €	1,10 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €	0,90 €	0,85 €	0,09 €	0,94 €

# CONSEIL MUNICIPAL

Hôtels de tourisme 1 étoile résidences de tourisme 1 étoile meublés de tourisme 1 étoile villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles chambres d'hôtes, auberges collectives	0,20 €	0,80 €	0,75 €	0,08 €	0,83 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,20 €	0,60 €	0,55 €	0,06 €	0,61 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €		0,20 €	0,02 €	0,22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement	1 %	5 %	3,64 %	0,36 %	4 % avec un plafond de 2,00 €

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement, le taux applicable par personne et par nuitée est de 3,6 % du coût par personne et par nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la commune de La Bresse ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4\*. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes. Il doit également être ajouté à ce taux la part départementale. Il a été fixé le loyer par nuitée à 1,00 €, à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour.

Personnes exemptées de la taxe de séjour, conformément à l'article L.2333-31 du CGCT :

- Les personnes mineures ;
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la commune ;
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de 1,00 € par nuitée, quel que soit le nombre d'occupants.

## Œuvres effectuées lors des Festivals de Sculpture

La Commune de La Bresse organise, depuis 1990, un « Festival International de sculpture » dont les modalités sont définies par un règlement. Chaque année les artistes créent une œuvre, selon un thème défini, pendant une semaine. À l'issue de cet événement, les œuvres réalisées peuvent être vendues. Le règlement prévoit que si, dans un délai de trois ans, le créateur n'a pas récupéré son œuvre, celle-ci devient propriété de la Collectivité. Il convient d'en tirer les conséquences au niveau comptable et d'acter leur intégration au patrimoine communal par inscription à l'inventaire.

Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition à titre gratuit et l'intégration des œuvres réalisées depuis plus de 3 ans et non récupérées par les sculpteurs à l'inventaire communal, pour un montant total de 22 050,00 € :

- « Mujer » de Rosemary Gerdes valeur 1 500 €
- « Camille Time » de Ilme Kul valeur 2 000 €
- « Rencontre Intemporelle » de Christian Jamoye valeur 1 500 €
- « Argaunoti » de Carlos Abba valeur 850 €
- « Farfadet, gardien de maison » de Piotr Bies valeur 2 000 €
- « El Curupi » de Ruan Carlos Cortes valeur 500 €
- « Lord Ganescha » de Krishnendu Simlai valeur 3 000 €
- « Icarus » de Vahe Tokmajyan valeur 3 500 €
- « Encantador » de Nelson Alvare valeur 3 200 €
- « Wyvern » de Mark Thomson valeur 2 200 €
- « La gardienne » de Charles Guerdin et Aymeric Dananai, valeur 1 800 €

## Fixation des tarifs eau 2022

Comme tous les ans, la relève des compteurs d'eau est effectuée dans un délai d'environ 4 semaines après que le Conseil Municipal ait fixé les nouveaux tarifs de l'eau applicables pour la période postérieure à cette relève. Après débat, le Conseil Municipal a acté les nouveaux tarifs HT ci-dessous, pour la nouvelle période de consommation et ce jusqu'à nouvelle délibération :

## Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau

Le Maire de chaque commune ayant en charge la gestion d'un service d'eau doit présenter chaque année au Conseil Municipal un rapport sur le dit service, au plus tard 6 à 9 mois après la clôture de l'exercice concerné. Ce rapport fait état des ressources en eau de la commune au plan qualitatif et quantitatif et comporte de nombreux renseignements statistiques. Il fait apparaître le coût réel au m<sup>3</sup> du prix de l'eau par le biais d'une facture proforma, arrêtée à 120 m<sup>3</sup> pour permettre une comparaison entre communes à l'échelon national.

Quelques chiffres : 14744 habitants sont desservis pour 4034 abonnés : 1938 en résidences principales, 2096 en secondaires, pour une consommation de 254000 m<sup>3</sup> sur un réseau de 73 km.

En 2019 (année N-1), le montant des impayés représentait 7600 €.

Le montant des travaux réalisés s'est chiffré à 140000 € en 2020. En 2021, les travaux prévus sont estimés à 370000 €.

Taux de rendement de l'ensemble des réseaux : 85 % (pour 80 % les années précédentes)

Baisse de la consommation sur 2020, conséquence certainement au Covid, baisse de fréquentation, industries fonctionnant au ralenti, mais également civisme des abonnés.

Le nombre d'abonnés augmente d'année en année. 80 raccordements en plus par an.

*Ce rapport annuel 2020 est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale.*

## Délégations de Services Publics (DSP)

Dans le cadre de ses prérogatives d'autorité organisatrice du service public des remontées mécaniques et du domaine skiable de la station de La Bresse-Brabant, la commune de La Bresse doit engager la procédure de consultation en vue de la réattribution de la délégation de service public courant 2021 en vue d'assurer une continuité du service à compter du 31 octobre 2021, date du terme de l'actuelle convention.

La crise sanitaire résultant de la pandémie de Covid-19 impacte de manière importante la saison 2020-2021. Indépendamment

## Urbanisme

### Cessions de terrain à :

- Lotissement « Les Balcons de la Rigue », lot n°2 à M. Luc Meyer, aux conditions suivantes :
  - Surface totale : 851 m<sup>2</sup> dont AP 1553 (822 m<sup>2</sup>)/AP 1577 (29 m<sup>2</sup>) - Plan joint en annexe.
  - Zone du PLU : 1AU,
  - Tarif : 39,76 € TTC le m<sup>2</sup> (tarif indexable annuellement sur l'indice INSEE Construction)
  - Avis des Domaines N°2020 88 075 V 633 du 04/12/2020.
- Lotissement « La Lunelle » - lot n°8 - à M. Walter Poirot, aux conditions suivantes :
  - Surface totale : 1057 m<sup>2</sup> AR 1159
  - Zone du PLU : UC,
  - Tarif 2021 : 29,01 € H.T le m<sup>2</sup>
  - Avis des Domaines n°2021-88-075-V-14883 en date du 18 mars 2021.

### Occupation/cession terrain communal :

M. David Antoine a sollicité la Commune suite au bornage de sa propriété. En effet, le relevé fait apparaître un empiètement sur terrain communal. Cet empiètement concerne une emprise de 10 m<sup>2</sup> relative à une reconstruction ancienne. Le Conseil Municipal a acté la cession de régularisation de :

- Surface totale : 10 m<sup>2</sup> Ax 281p
- Zone du PLU : UB,
- Tarif 2021 : 15 € H.T le m<sup>2</sup>
- Avis des Domaines N°2020-88-075-V-352 du 24 juillet 2020.

de ses conséquences sur les conditions d'exploitation de l'actuelle délégation de service public, la crise sanitaire aura nécessairement des conséquences sur l'organisation, mais également sur les conditions même de la mise en concurrence en vue de la réattribution de la délégation de service public. Au regard de ce contexte particulier, le Conseil Municipal a signé un avenant n°1 au contrat de délégation de service public, reportant d'une année le terme de la présente convention, au 31 octobre 2022. Cette disposition conduira à assurer le lancement de la nouvelle procédure en début d'année 2022.

# ACTUALITES

## Hommage à Michel Arnould - Président des « Amis de Pforzheim »

Michel Arnould est né à La Bresse le 3 septembre 1940 à la scierie des établissements, Vve Ernest Claude à Vologne où son père exerce la profession de sagard (scieur).

Il est parmi les plus jeunes témoins des violences de la guerre à un âge où la structuration temporelle de l'enfant est en cours de maturation, car il vit en novembre 1944, au milieu d'une compagnie de la Wehrmacht installée chez lui.

Après avoir fait son École Primaire puis le Cours Complémentaire à La Bresse, il entre à l'École Normale de Mirecourt en 1957 pour y étudier la musique et la langue allemande jusqu'en 1961.

En 1962, il est appelé à l'école des Sous-Officiers chez les chasseurs alpins. Il termine avec le grade d'adjudant. Il commence ensuite sa



▲ *Peter Boch, Grand Bourgmestre de Pforzheim et Michel Arnould en 2019, à La Bresse*

carrière d'instituteur au Collège des Boudières à La Bresse. Et en 1964, il épouse Marie François avec qui ils ont 3 filles : Véronique, Isabelle et Valérie. Ils habitent à l'école de Ventron puis à Cornimont. Il enseigne principalement la langue Allemande et l'Éducation Musicale. Il est Président de l'Association des familles de Cornimont, moniteur de ski, secouriste puis moniteur de secourisme. Il est également officier de réserve à la protection civile où il est spécialisé dans le calcul des retombées radioactives en cas d'attaques ou de catastrophes nucléaires. Il termine au grade de lieutenant-colonel.

En 1977, il est élu au Conseil Municipal de Cornimont, sous la mandature de Gérard Braun. Jusqu'à son départ en 1985, il mène un échange scolaire entre le Collège de Cornimont et la Haute École Berlinoise de Spandau. Accédant au grade d'Inspecteur de l'Éducation Nationale par concours en 1985, il est affecté en 1987 à l'issue de sa formation, à la Circonscription d'Altkirch, puis à la fonction départementale de l'Adaptation et de l'Intégration scolaire et de conseiller technique auprès de l'Inspecteur d'Académie du Haut Rhin à Colmar.

En 1989, il est élu au Conseil Municipal de La Bresse. Il enseigne l'allemand à la MLC. Il y suit des cours d'anglais et d'espagnol. Il chante à la chorale, fait partie du comité de jumelage de Menaka et organise de nombreux voyages !



▲ *Gerhard Herber ancien Président de la Société Franco-allemande et Michel Arnould en 2019, à La Bresse*

Retraité en 2000, il revient à La Bresse après avoir reçu les Palmes Académiques et la Légion d'Honneur. Il se consacre aux Anciens Patriotes Transférés en Allemagne en menant des actions de rapprochement, de réconciliation et d'accompagnement des Travailleurs Forcés à Pforzheim. Devenu Président de l'association « les amis de Pforzheim » en remplacement de « l'association des déportés de novembre 1944 » dissoute en 2014, il assure la communication auprès de la ville de Pforzheim dont il reçoit la Médaille de Citoyen. En 2015, il part vivre avec son épouse à Remiremont.

Un hommage sera rendu sur Résonance FM ce mois-ci.

Actuellement « Les Amis de Pforzheim » continuent son action et celle initiée par les différents Présidents comme Robert Antoine, Louis Valdenaire, Jean Mougel, André Hans et tous les membres, tant avec la Directrice des Archives, que la coordinatrice des Jumelages et la Société Franco-Allemande.

Afin de transmettre cette page d'histoire et pour que les générations futures n'oublient pas les conséquences du régime nazi, elle accompagne 3 jeunes adolescents scolarisés habitant à La Bresse.

Les 2 et 3 octobre prochains, l'association « Les Amis de Pforzheim » accueillera à La Bresse la délégation de la Société Franco-Allemande pour perpétuer les liens d'amitié entre la ville de Pforzheim et les villes de Ventron, Cornimont et La Bresse.

*Pour plus de renseignements : Jean Luc Arnould - 03 29 24 67 18 ou [jean-luc.arnould@neuf.fr](mailto:jean-luc.arnould@neuf.fr)*

## Jeux concours Facebook

Au cours de l'été, plusieurs jeux Facebook ont été organisés pour offrir des cadeaux à l'effigie de la ville.

Félicitations aux deux jeunes bressauds Magali et Mathéo qui ont remporté de sympathiques présents remis par l' élu en charge de la communication.



## Le saviez-vous ?

*Vous souhaitez faire connaître votre activité ?*

Enseignes commerciales, publicité et pré-enseigne

La pose des enseignes sur un immeuble ou sur un terrain doit respecter certaines règles. Leur installation est soumise à autorisation préfectorale.

Pour la Commune de La Bresse située dans le parc naturel régional des ballons des Vosges et en l'absence de règlement local de publicité, la demande doit être formulée auprès de la DDT 22 -26 Avenue Dutac à Épinal.

Le dossier à compléter est le Cerfa N° 14798 : demande d'autorisation pour l'installation d'un dispositif ou matériel supportant de la publicité, une enseigne ou une pré-enseigne.

Cette demande d'autorisation vaut pour une nouvelle installation, un remplacement ou une modification.

*Plus d'informations : Code de l'environnement L581-9 et suivants et R581-9 et suivants et [service-public.fr](http://service-public.fr)*

## Le saviez-vous ?

Permis de construire et déclaration préalable

### Affichage

Vous envisagez des travaux.

Vous avez réalisé les démarches pour obtenir votre autorisation d'urbanisme.

Pensez à mettre en place le panneau d'affichage correspondant.

Afficher sur le terrain les caractéristiques de votre projet est une obligation.

L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de hauteur.

Vous trouverez ce type de panneau dans les magasins de bricolage.

L'affichage sert à informer les tiers de votre projet et permet de clôturer les délais de recours des tiers au-delà de deux mois. (R600-2 code de l'urbanisme)

En l'absence d'affichage sur le terrain, l'autorisation peut être contestée plus longtemps même après la réalisation des travaux.

*Plus d'informations et conditions d'affichage sur [service-public.fr](http://service-public.fr)*

## Ibrahim ag Moha succède à Assayana ag Hamatou

L'aventure du jumelage coopération continue avec le souvenir d'Assayana gravé dans nos mémoires.

À Ménaka, le Conseil d'Administration s'est réorganisé. Ibrahim succède à Assayana, avec autour de lui 14 membres, femmes et hommes de toutes sensibilités ethniques.

Ibrahim, très impliqué depuis des années a secondé Assayana lorsque sa santé ne lui permettait plus d'assurer sa mission de Président.

La vie de nos jumeaux est très compliquée : l'insécurité perdue et une canicule sévère en mai/juin, suivie d'inondations destructrices en août, entraînant des problèmes de santé, d'eau, de nourriture, d'abris.

Toutefois si les conditions sanitaires le permettent, nos artisans, Alhassane et Akly devraient être présents sur notre stand au Festival de sculpture.

*Le comité de jumelage*



Laurence VANHAEREN

Lau de la Vallée

Ecrivain public

Récits de vie - Courriers pro. et privés

Thèses - C.V. - Lettres de motivation

Ateliers d'écriture - Ecriture créative

+33 6 48 49 51 54 [www.laudelavallee.com](http://www.laudelavallee.com)

# ACTUALITES

## Expositions

*Du 11 au 19 septembre (et plus encore)*

### Kathinka Gunn, invitée d'honneur du Festival de sculpture Camille Claudel

Kathinka Gunn est une artiste aux talents multiples : dessins, peintures, créations sculpturales de toutes tailles, en 2D et 3D...

Elle est surtout connue pour ses choix de matériaux (fer, fils de fer, plomb, branches d'arbres, polyester, caoutchouc...) déterminés par la forme, la posture, le mouvement ainsi que le type de peau de l'animal qu'elle a décidé de recréer.



À l'occasion du Festival, plusieurs rencontres avec Kathinka seront possibles :

- Vernissage de l'exposition le samedi 11 septembre à 18h
- Atelier le mercredi 15 septembre à 18h, sur inscription au service communication
- Rencontre apéritive le vendredi 17 septembre à 17h30



### Les sculptures du Festival de sculpture Camille Claudel

Dès la fin du Festival, vous pourrez admirer le travail terminé des sculpteurs de la 29<sup>e</sup> édition.

## Piétons, sportifs en tout genre, promeneurs...

Si durant votre parcours, vous passez par des parcs animaliers, merci de veiller à bien refermer les portillons. Les animaux, et notamment les moutons, sont de grands coquins et n'hésitent pas à se sauver dès que l'occasion se présente ! Merci pour eux et pour leurs éleveurs.



**DU 1<sup>ER</sup> AU 18 SEPTEMBRE**  
*Chez les commerçants partenaires de l'opération*

**LA FÊTE DES CLIENTS**

Grattez et gagnez des bons d'achat

Des dizaines de bons d'achat de 20 € à dépenser chez les adhérents participants et 3 gagnants à 500 euros par tirage au sort

règlement et conditions affichés chez les commerçants lors de l'opération

## Le sport sur ordonnance avec Just'o'corps

### Qu'est-ce que le label « prescri'mouv » ?

C'est un dispositif qui vise à améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints de maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique sur prescription médicale.



### À qui s'adresse-t-il ?

Il s'adresse aux personnes atteintes d'obésité ou d'une affection longue durée (ALD) : diabète, cancer (sein, colon, prostate), bronchite chronique obstructive.

### Comment procéder ?

Les personnes concernées doivent consulter leur médecin traitant de manière à obtenir une ordonnance visant à pratiquer une activité physique adaptée. Il faut ensuite contacter le réseau APS Vosges situé à Remiremont (03 29 23 40 00) pour réaliser un bilan initial qui sera suivi par une prise en charge auprès d'un éducateur sport santé.

L'association Just'O'Corps propose un cours de gym labellisé Prescri'mouv encadré par Agnès Barranger, animatrice diplômée sport santé ainsi que rose Pilates et Pilates post thérapie.

Un deuxième créneau labellisé sport santé est le Pilates adapté. Il est destiné aux personnes souffrant du cancer du sein, de la maladie de Parkinson, de la sclérose en plaques, aux personnes ayant été opérées d'une prothèse de hanche ou de genou, d'une hernie discale, ainsi que les pathologies liées à l'arthrose ou toute forme de fibromyalgie.

*Pour tout renseignement contactez Agnès au : 06 20 53 00 46*

De plus, ce ne sont pas moins de 15 cours qui sont proposés chaque semaine par l'association Just'o'corps, pour hommes et femmes, allant de la gym douce à la gym plus cardio, en passant par le yoga, la danse, le Pilates et le step.

*Reprise des cours le 6 septembre 2021.*

*N'hésitez pas à demander plus d'information à Nathalie au 03 29 25 59 97 ou à Laurence au 06 79 57 95 58.*

## Plan piétons

La commune de La Bresse lance une consultation pour identifier et corriger les problèmes que les piétons pourraient rencontrer lors de leurs déplacements.

Votre avis compte. Vous pouvez, par retour de ce petit encadré, nous partager vos suggestions.

À fournir obligatoirement :

- Vos nom, prénom et adresse
- L'adresse précise du lieu concerné

Vous pouvez déposer ce document dans la boîte aux lettres de la mairie de La Bresse avant le 30 septembre 2021.

Les propositions seront étudiées et l'adjoint en charge de la voirie, accompagné de membres de commission, se déplaceront afin de choisir les projets à effectuer au cours des prochaines années selon un calendrier à établir.

*Merci de votre participation.*



### Plan piéton

Nom, prénom et adresse : .....

Adresse précise du lieu concerné : .....

Problème rencontré : .....

# MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

## Programme à partir du 1<sup>er</sup> septembre

Suite aux nouvelles mesures annoncées par le gouvernement, l'accès aux cinémas est soumis à la présentation d'un pass sanitaire valide.

Il est donc impératif de vous présenter dans votre cinéma muni de votre pass sanitaire visible dans le « carnet » de l'application TousAntiCovid ou présent sur les preuves officielles au format papier ou PDF.

Un spectateur dépourvu de pass sanitaire valide se verra refuser l'entrée.

### Semaine du 1<sup>er</sup> au 9 septembre



#### LA PAT' PATROUILLE - LE FILM

Sortie : 11 août 2021 (1h26). Animation, Famille, Aventure, Comédie réalisée par Cal Brunker

La Pat' Patrouille part en mission pour sa première grande aventure au cinéma ! Près de chez eux, leur plus grand rival, Monsieur Hellingner, devient le maire d'Aventureville et commence à semer le trouble. C'est à Ryder et les chiens intrépides de la Pat' Patrouille de plonger dans l'action pour l'arrêter. Tandis que l'un de nos héros se voit confronté à son passé dans cette nouvelle ville, l'équipe va trouver une nouvelle alliée : Liberty, une teckel futée et pleine d'énergie. Équipée de gadgets inédits et de nouveaux équipements, la Pat' Patrouille va voler au secours des citoyens d'Aventureville. Aucune mission n'est trop dure, car la Pat' Patrouille assure !



#### C'EST QUOI CE PAPY ?!

Sortie : 11 août 2021 (1h43). Comédie réalisée par Gabriel Julien-Laferrrière avec Chantal Ladesou, Patrick Chesnais, Julie Gayet

Aurore, la plus déjantée des mamies fait une chute spectaculaire lors d'une danse endiablée. Elle perd la mémoire et se retrouve en convalescence dans une maison de repos. Elle ne parle que d'un mystérieux Gégé... qui pourrait être son amour de jeunesse et lui faire retrouver toute sa tête. Ses sept petits enfants décident de faire le mur pour faire évader leur mamie. Ils partent à travers la France à la recherche de celui qu'ils croient être leur Papy. Mais quand Mamie rencontre Papy... la famille n'est pas au bout de ses surprises !



#### TITANE

Sortie : 14 juillet 2021 (1h48). Drame, Fantastique, Thriller réalisé par Julia Ducournau avec Vincent Lindon, Agathe Rousselle, Garance Marillier

Interdit aux moins de 16 ans - Palme d'Or au Festival de Cannes 2021. Après une série de crimes inexplicables, un père retrouve son fils disparu depuis 10 ans. Titane : Métal hautement résistant à la chaleur et à la corrosion, donnant des alliages très durs.

### Semaine du 8 au 14 septembre



#### PIL

Sortie : 11 août 2021 (1h29). Animation, Aventure, Fantastique réalisée par Julien Fournet avec Kaycie Chase, Paul Borne, Julien Crampon

Pil, une petite orpheline, vit dans les rues de la cité de Roc-en-Brume. Avec ses trois fous apprivoisés, elle survit en allant chiper de la nourriture dans le château du sinistre régent Tristram, qui usurpe le trône. Un beau jour, pour échapper aux gardes qui la poursuivent, Pil se déguise en enfant en une robe de princesse. La voilà alors embarquée malgré elle dans une quête folle et délirante pour sauver Roland, l'héritier du trône victime d'un enchantement et transformé en... chapou (moitié chat, moitié poule). Une aventure qui va bouleverser tout le royaume et apprendre à Pil que la noblesse peut se trouver en chacun de nous.



#### LOULOUTE

Sortie : 18 août 2021 (1h28). Comédie dramatique réalisée par Hubert Viel

Années 80, Normandie. Entre les vaches, le Club Do' et les gros pulls en laine, Louloute rêve, tombe amoureuse et se dispute avec ses proches. Alors que la ferme familiale s'endette, sa vie va changer à jamais.



#### BAC NORD

Sortie : 18 août 2021 (1h44). Thriller réalisé par Cédric Jimenez avec Gilles Lellouche, Karim Leklou, François Civil

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

2012. Les quartiers Nord de Marseille détiennent un triste record : la zone au taux de criminalité le plus élevé de France. Poussée par sa hiérarchie, la BAC Nord, brigade de terrain, cherche sans cesse à améliorer ses résultats.

Dans un secteur à haut risque, les flics adaptent leurs méthodes, franchissant parfois la ligne jaune. Jusqu'au jour où le système judiciaire se retourne contre eux...

### Semaine du 15 au 21 septembre



#### BABY BOSS 2 : UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Sortie : 18 août 2021 (1h47). Animation, Comédie, Famille réalisée par Tom McGrath

Dans la suite de BABY BOSS, les frères Templeton - Tim et Ted, ex-Baby Boss - sont désormais adultes et se sont perdus de vue. Tandis que Tim est père au foyer, Ted est patron d'un fonds spéculatif. Mais un nouveau Baby Boss au caractère bien trempé s'apprête à ressouder les liens entre les deux frères...



#### ATTENTION AU DÉPART

Sortie : 18 août 2021 (1h33). Comédie réalisée par Benjamin Eurlard avec André Dussollier, Jérôme Commandeur, Jonathan Lambert

Rater le train, c'est moche. Alors le voir partir avec vos enfants et ceux de vos amis dont vous avez la charge, c'est une autre histoire... Celle de la folle course-poursuite de Benjamin, papa poule un peu dépassé et Antoine, grand-père fantasque, qui doivent trouver une solution avant qu'apprenne... qu'ils ont perdu les gosses ! Rattraper le train est leur seule chance de se rattraper...



#### LA LOI DE TÉHÉRAN

Sortie : 28 juillet 2021 (2h14). Action, Drame, Policier réalisée par Saeed Roustayi avec Payman Maadi, Navid Mohammadzadeh, Houman Kiai

En Iran, la sanction pour possession de drogue est la même que l'on ait 30 g ou 50 kg sur soi : la peine de mort. Dans ces conditions, les narcotrafiquants n'ont aucun scrupule à jouer gros et la vente de crack a explosé. Bilan : 6,5 millions de personnes ont plongé. Au terme d'une traque de plusieurs années, Smaad, flic obstiné aux méthodes expéditives, met enfin la main sur le parrain de la drogue Nasser K. alors qu'il pensait l'affaire classée, la confrontation avec le cerveau du réseau va prendre une toute autre tournure...

### Semaine du 22 au 28 septembre

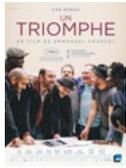


#### PINGU

Sortie : 8 septembre 2021 (0h40). Animation, Famille réalisée par Otmar Gutmann

À partir de 2 ans

Au fil de ces 8 courts métrages, retrouvez, Pingu, le plus célèbre des manchots ! Curieux, créatif, espiègle et intrépide, Pingu vit de nombreuses aventures. Entouré de ses parents, de sa sœur, Pinga et de son meilleur ami, Robby, la banquise antarctique n'a jamais été aussi chaleureuse et accueillante !



#### UN TRIOMPHE

Sortie : 1 septembre 2021 (1h46). Comédie réalisée par Emmanuel Courcol avec Kad Merad, David Ayala, Lamine Cissokho

Un acteur en galère accepte pour boucler ses fins de mois d'animer un atelier théâtre en prison. Surpris par les talents de comédien des détenus, il se met en tête de monter avec eux une pièce sur la scène d'un vrai théâtre. Commence alors une formidable aventure humaine. Inspiré d'une histoire vraie.



#### RÉMINISCENCE

Sortie : 25 août 2021 (1h56). Science-fiction, Romance, Thriller réalisée par Lisa Joy avec Hugh Jackman, Rebecca Ferguson, Thandiwe Newton

Dans un futur proche, Miami a été submergé par les flots, suite aux effets du changement climatique. Un enquêteur privé, Nick Bannister, est engagé par des clients afin de retrouver leurs précieux souvenirs. Au cours de sa dernière affaire, il tombe éperdument amoureux de sa cliente.

A sa disparition, le détective est désespéré et se lance à sa recherche. Il se retrouve alors perdu dans une boucle temporelle et découvre des aspects de sa personnalité qu'il ne connaissait pas auparavant.

### Semaine du 29 septembre au 5 octobre



#### MUSH-MUSH ET LE PETIT MONDE DE LA FORÊT

Sortie : 15 septembre 2021 (0h44). Animation, Famille réalisée par Joeri Christiaen

Si vous pensiez tout savoir du petit monde de la forêt, c'est que vous ne connaissez pas encore Mush-Mush, Lilit et Sep. Chaque jour, le trio des inséparables Champotes est entraîné dans de nouvelles aventures : sauver un arbre centenaire, protéger une rainette ou s'envoler à dos de libellule - c'est toujours une journée palpitante qui s'annonce !



#### FRANCE

Sortie : 25 août 2021 (2h14). Comédie dramatique réalisée par Bruno Dumont avec Léa Seydoux, Blanche Gardin, Benjamin Biolay

«France» est à la fois le portrait d'une femme, journaliste à la télévision, d'un pays, le nôtre, et d'un système, celui des médias.



#### LES MÉCHANTS

Sortie : 8 septembre 2021 (1h20). Comédie dramatique réalisée par Mouloud Achour, Dominique Baumard avec Roman Frayssinet, Marwa Loud, Djimo

Patrick et Sébastien passent la pire journée de leur vie. En quelques heures, ils deviennent les méchants les plus recherchés de France. La raison ? Une fake news montée de toutes pièces par Virginie Arioule, présentatrice d'une chaîne de débat prête à tout pour faire de l'audience, quitte à pactiser avec des trafiquants de clics.

### Semaine du 6 au 13 octobre



#### DUNE

Sortie : 15 septembre 2021 (2h35). Science-fiction, Drame réalisée par Denis Villeneuve avec Timothée Chalamet, Rebecca Ferguson, Oscar Isaac

L'histoire de Paul Atreides, jeune homme aussi doué que brillant, voué à connaître un destin hors du commun qui le dépasse totalement. Car s'il veut préserver l'avenir de sa famille et de son peuple, il devra se rendre sur la planète la plus dangereuse de l'univers - la seule à même de fournir la ressource la plus précieuse au monde, capable de décupler la puissance de l'humanité. Tandis que des forces maléfiques se disputent le contrôle de cette planète, seuls ceux qui parviennent à dominer leur peur pourront survivre...

## Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20 - Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

### Horaires du 30 août au 22 octobre

	Piscine	Espace Bien-être - Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi				Aquatraining coachée de 18h à 18h45 - À partir du 6 septembre
Mardi	16h30 à 19h	17h15 à 18h45 - sur réservation	De 17h à 19h	Aquatraining libre de 16h30 à 18h - À partir du 7 septembre
Mercredi	10h30 à 13h et 14h15 à 19h		De 11h à 13h et de 17h à 19h	
Judi	16h30 à 19h		De 17h à 19h	
Vendredi	16h30 à 21h	17h15 à 20h45 - sur réservation	De 19h à 21h	
Samedi	10h30 à 13h et 14h15 à 18h	15h à 17h45 - sur réservation	De 11h à 13h et de 16h à 18h	
Dimanche	10h30 à 13h			

#### SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués. - Par téléphone : 03 29 26 21 20 / par mail : accueil-piscine@labresse.fr

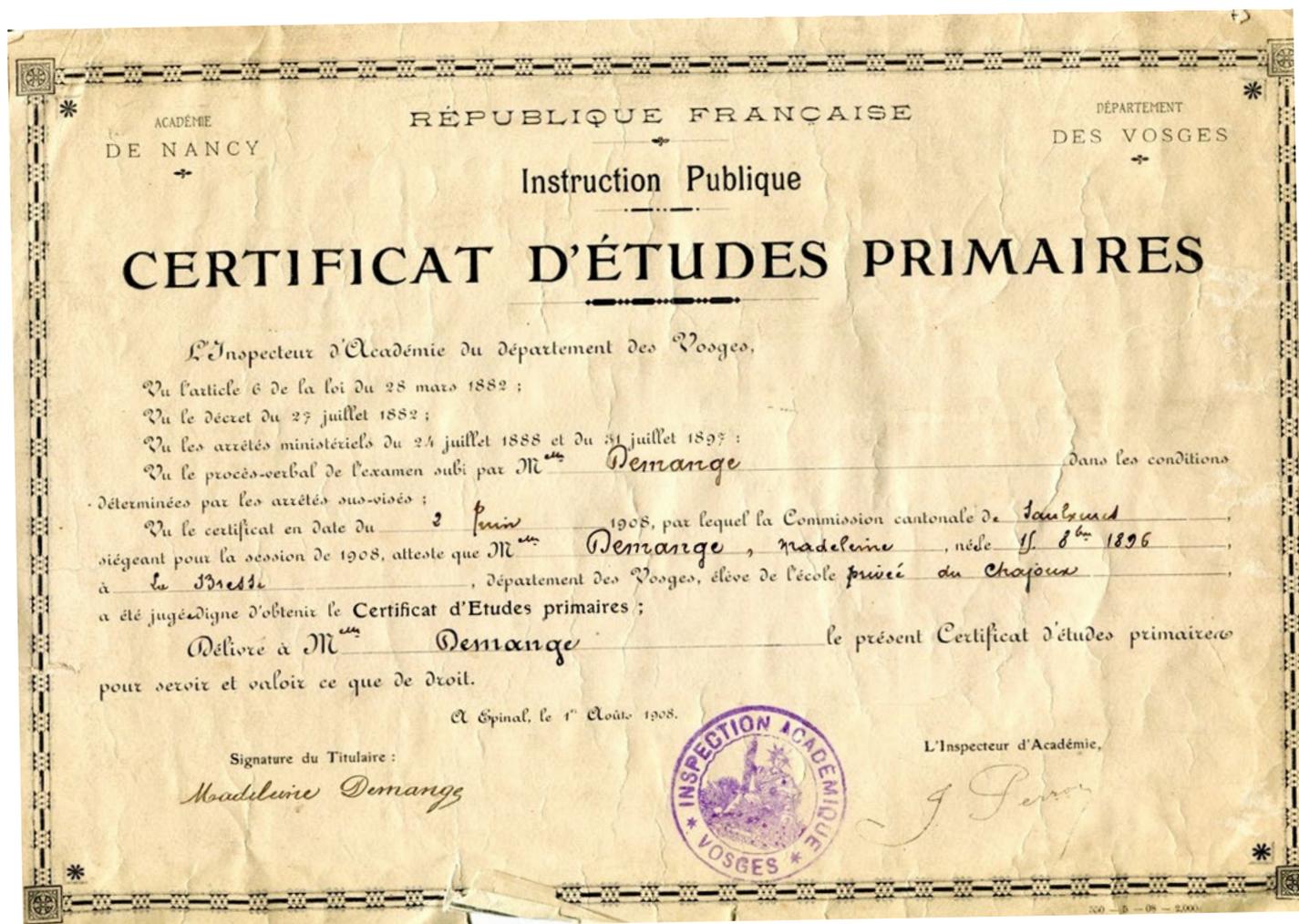
Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable.

▲ Le pass sanitaire est obligatoire pour les adultes y compris pour les activités.

Il sera obligatoire pour les 12 ans et plus à partir du 30 septembre.

# LE DOSSIER

## La rentrée scolaire



“ Dans ce dossier du mois de septembre, nous vous donnons des informations pour cette rentrée 2021-2022. Vous retrouverez également quelques bons souvenirs du passé. Pour nos enfants, les établissements scolaires sont des lieux si importants pour l'éducation et l'apprentissage, que la commune y attache une grande importance.

Bonne lecture à tous et bonne rentrée aux petits Bressauds !

Fabienne Morel, Adjointe au Maire en charge de l'école ”

# LE DOSSIER

## Écoles et collège

### École maternelle publique La Tourterelle

9 rue de la Résistance - 03 29 25 52 36

Téléchargez le livret d'accueil sur [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

### École élémentaire publique du Centre

9 rue de la Résistance - 03 29 25 41 94

### Collège public Hubert Curien

6 rue Charlemagne, 88310 Cornimont - 03 29 24 11 44

### Groupe scolaire privé Saint-Laurent

3 rue Mougel Bey - 03 29 25 41 61

[www.labresse-stlaurent.fr](http://www.labresse-stlaurent.fr)

## Inscriptions à l'école publique

Un formulaire disponible sur [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) est à apporter en Mairie, service Population, avec les pièces suivantes :

- Carnet de santé : vaccinations
- Livret de famille
- Certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés)
- Attestation de quotient familial CAF

## De la crèche à l'école... Il n'y a que quelques pas !

Soucieux de répondre au mieux aux besoins des parents et de faire le lien avec les différents lieux d'accueil de la petite enfance sur la commune, les membres du multi-accueil « Les P'tits Amis de Oui-oui », en partenariat avec les écoles maternelles Saint-Laurent et la Tourterelle proposent aux enfants entrant à l'école un système de « passerelle ». L'idée de ce projet est de proposer aux enfants faisant leur première rentrée une transition et un accompagnement en douceur avec une prise en charge par l'école le matin suivi d'un retour à la crèche en fin de matinée, à pied, accompagnés par les membres du personnel pour finir la journée dans ce lieu qui leur est familier. Ce système de passerelle s'effectue sur une durée de 4 mois maximum à partir de la rentrée de l'enfant à l'école.



## Périscolaire

Pour la rentrée, les inscriptions périscolaires (restauration scolaire – accueil matin - midi -soir- mercredi) se feront pendant des jours de permanences.

Merci de bien vouloir vous munir le jour de l'inscription de :

- Votre numéro d'allocataire CAF
- Votre numéro de sécurité sociale
- Carnet de vaccination
- Copie d'attestation d'assurance (si vous l'avez reçue)

**Selon la législation de jeunesse et sports pour tous les dossiers incomplets, le jour de la rentrée, l'équipe sera dans l'obligation de refuser votre enfant à l'accueil périscolaire (cantine-garderie).**

Mercredi 30 juin	9 h à 12 h 30	
Jeudi 1 juillet		16 h 30 à 19 h
Mercredi 7 juillet	9 h à 12 h	13 h 30 à 18 h 30
Jeudi 8 juillet	9 h à 12 h	13 h 30 à 18 h 30

Ainsi que

Mercredi 25 août	9 h à 12 h	13 h 30 à 18 h 30
Jeudi 26 août	9 h à 12 h	13 h 30 à 18 h 30
Vendredi 27 août	9 h à 12 h	13 h 30 à 18 h 30

Lieu : Salle du Champstel (derrière la Mairie - passage entre la Mairie et la fleuriste)

*En cas d'indisponibilité à ces dates merci de joindre*

*Ludivine Jeangeorges au 06 31 47 30 35*

*ou par mail [acm.ludivine@labresse.fr](mailto:acm.ludivine@labresse.fr)*

## Autres modes de garde

Pour les autres modes de garde, sont envisageables pour vos enfants de 10 semaines à 18 ans, pendant les périodes scolaires et de vacances :

- Assistantes maternelles
- Maison des Loisirs et de la Culture
- Maison des enfants Anicé le Sotré (en période hivernale)

Retrouvez + d'infos sur [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr), rubrique *Enfance*

## Transports scolaires

Les transports scolaires sont gérés par le Conseil Départemental et nécessitent une inscription sur le site *Fluo Grand Est* pour se voir délivrer une carte de transport.

L'inscription par internet est obligatoire des classes maternelles et élémentaires aux collèges et lycées.

Pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, les transports scolaires sont gratuits.

Pour les élèves du collège et lycée de **moins de 16 ans** à la rentrée de septembre, le transport est pris en charge en partie par la Mairie de La Bresse. Vous devez effectuer une demande de remboursement au service Population.

## Retour dans le passé

*Si l'école existe depuis belle lurette, les salles de classe ont bien changé durant toutes ces années. Chacun se rappelle de son instituteur préféré, de ses petits camarades, de la cour d'école dans laquelle on jouait des heures, des leçons à apprendre, des devoirs à rendre... Prenons la DeLorean et remontons le temps jusqu'aux prémices de l'école !*



D'après les archives, la première école de La Bresse serait apparue en 1680, suite à l'achat d'une maison pour 1200 livres (l'équivalent de 1409,54 €, autant dire une bouchée de pain) ! Elle se situerait actuellement à la droite de la Salle des Fêtes, si elle existait encore.

Voici quelques noms d'instituteurs qui y ont enseigné : Nicolas Gounant, Dominique Claudel, JC Perrin, Nicolas Charrier, Nicolas Laurent, Nicolas Pivel.

## École des filles

En 1838, la ferme où se tenait l'école des filles est donnée à la commune afin d'en faire une maison pour les plus démunis. Elle se situe aujourd'hui sur le chemin des Champis, au-dessus du pont Gomel, et a été rebaptisée maison de bienfaisance.

Plus tard, en 1850, un industriel rouvre une école de filles, dirigée par sa sœur.



## École des garçons

En 1844, une école de garçons est ouverte à la Petite Bresse.

En 1845, la municipalité fait construire une nouvelle école-mairie en face de l'église. À gauche, le côté des garçons, à droite, celui des filles et au centre la Mairie.

Entre 1886 et 2014, c'est une flopée d'écoles qui se succèdent ainsi, du centre-ville jusqu'à la Basse des Feignes, en passant par le Chajoux, Vologne ou encore Grosse Pierre.



Les écoles et l'Hospice St-Blaise

## École et laïcité

La loi du 30 octobre 1886 prévoit de remplacer le personnel laïque par un personnel religieux. Cette loi animera de nombreux débats entre les deux institutions. Envers les écoles libres des Gettes et du Neuf Pré, les avis divergent. Si bien que l'école du Neuf Pré a été remise en question à de nombreux moments. Avec un grand potentiel d'accueil, l'école sera finalement gardée ouverte, mais passera en mode privé.



École du bas - 1932



École provisoire



École de la Vologne - 1911



CM2 - 1971-1972



1951



École du Chajoux - 1936-37

## École publique - 1955



École du Chajoux - Baraquement

**Un grand Merci** aux Racines Bressaudes de fournir à La Bresse Infos des documents toujours très intéressants, permettant de confectionner à chaque édition un dossier riche d'histoire et le plus complet possible.

# TRIBUNE

## Article du groupe majoritaire

Depuis le lundi 9 Août 2021, le pass sanitaire est devenu indispensable pour se rendre dans la plupart des lieux publics et de loisirs sur le territoire National. De nombreux pays avaient déjà recours à ce dispositif pour tenter d'enrayer la propagation du Virus Covid-19 et de ses multiples variants.

Aussitôt, nombre de nos concitoyens marquent leur désapprobation en manifestant ou en déclarant qu'ils ne céderont pas à ce soi-disant chantage, voire même à cette privation de liberté, à ce déni de démocratie...

Nous refusons de tomber dans ces débats stériles et nous nous contenterons d'appliquer les mesures législatives prises par notre gouvernement ; certaines peuvent nous interpeller, peuvent nous poser question, mais un des rôles des élus municipaux est de faire appliquer la loi.

Donc dans les bâtiments communaux habilités à recevoir du public, la consigne est que, qui que ce soit qui organise un événement habituel ou exceptionnel doit être en mesure de vérifier que l'ensemble des participants est titulaire du pass sanitaire, sous sa responsabilité.

Pour rappel, ce pass sanitaire peut s'obtenir de différentes manières :

La vaccination.

Le fait d'avoir été touché et guéri du Covid, certificat médical et analyse sanguine à l'appui.

Le fait de réaliser un test PCR ou antigénique, qui est valable désormais 72 Heures.

Certes, ces dispositions vont aussi évoluer et on nous annonce une fin de prise en charge des tests PCR et une non validité de ces tests pour accéder à certains lieux publics.

Cette pandémie a déjà fait beaucoup de dégâts dans nos territoires, nous avons tous été touchés de près ou de loin dans notre chair, dans nos familles et chez nos amis. Il est de notre responsabilité collective de mettre en œuvre tout ce qui est possible pour tenter de freiner le développement de multiples vagues d'infections qui mettent à mal notre santé, mais aussi notre économie.

Sommes-nous prêts à revivre des confinements à répétition ? Nous ne le pensons pas... Certes, ce pass sanitaire nous contraint un peu dans notre vie quotidienne, mais reconnaissons qu'elle peut être presque normale...

Pour une fois, voyons ensemble le verre à moitié plein et tentons de positiver en se disant que ces nouvelles formalités nous permettent de nous déplacer, de partir en vacances, de faire presque toutes nos activités de loisirs, de se retrouver en famille et de travailler, avec une contrainte qui reste tout de même très supportable.

Le « vivre ensemble » impose certaines concessions, et, de la mise en place d'un centre de vaccination éphémère à celle d'un pass sanitaire dans les équipements communaux, la commune de La Bresse fait le choix d'adopter une position pragmatique et de bon sens, sans aucun lien avec un quelconque positionnement politique. Il s'agit de gérer au mieux les intérêts de nos habitants et de notre commune qui accueille de nombreux visiteurs en cette période estivale.

Pour terminer, nous espérons que Septembre sera plus clément au niveau météorologique et permettra à l'ensemble de nos professionnels du tourisme et de l'agriculture de pouvoir terminer cette saison estivale de plus belle manière avec moins de pluie.

Belle fin d'été à tous.

Les élus de la majorité

## Article du groupe minoritaire

Article déposé le 6 août.

### POLITIQUE LOCALE EN MATIERE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Depuis 2019, la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV) mène de front deux plans d'action en matière de transition écologique, fortement financés par l'Etat, dans lesquels le groupe minoritaire s'est engagé très sérieusement.

#### Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET)

Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la CCHV a l'obligation d'établir son PCAET. Ce plan prévoit de mettre en œuvre, au niveau territorial, des actions visant à préserver les ressources, à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter au changement climatique.

Il est élaboré par une commission constituée d'élus de la CCHV, encadrés par un bureau d'étude (pour l'expertise scientifique) et des représentants de l'Etat (pour le volet législatif).

Après le diagnostic (phase 1) en 2020, la définition des objectifs (phase 2) au premier semestre 2021, la phase 3 débute avec des **actions concrètes à mettre en œuvre**.

**Toute la population de la CCHV est conviée à y participer** grâce au forum citoyen accessible sur : <https://planclimat-vosges.fr/>

N'hésitez pas à y laisser vos propositions et commentaires constructifs !

En effet, c'est en confrontant objectivement les avis et connaissances du plus grand nombre que **l'intelligence collective arrivera aux meilleures solutions**.

#### Plan Paysage

En parallèle et sur une base volontariste cette fois-ci, la CCHV mène également un Plan Paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique, qui complète le PCAET (très normatif) en traitant l'urbanisme, la forêt, l'agriculture, le tourisme et l'accompagnement du grand public. Là aussi, les phases de diagnostic et d'établissement des priorités sont terminées et la phase 3 d'élaboration du plan d'actions commence.

#### Le rôle des élus dans ces plans d'actions

Ces deux commissions permettent aux élus et aux acteurs publics de relever le défi climatique et écologique **sur le terrain** en y mettant en place des actions adaptées et significatives. Conscients de l'importance de l'enjeu, motivés pour mettre en place **des solutions assurant la nécessaire transition écologique** sur notre commune et notre massif, des élus du groupe minoritaire ont toujours été présents lors des ateliers de travail. Mais nous étions à chaque fois les seuls représentants de La Bresse au PCAET (pourtant obligatoire), et fréquemment les seuls au Plan Paysage.

Or, si lors des phases de diagnostic et de définition des objectifs nous avions la même capacité d'action que n'importe quel élu, **il n'en sera plus de même lorsqu'il faudra appliquer les préconisations établies**. En effet, n'étant pas aux manettes, nous n'avons pas les moyens d'engager sur notre commune ces plans d'actions.

Prenons l'exemple de la **mobilité**. La municipalité vient de créer une commission sur ce thème, chargée notamment de travailler sur les modes de déplacement « doux ». Nous saluons cette initiative (qui reprend notamment un dossier établi en 2010 dont l'objectif était de développer un itinéraire cyclable dans la vallée de Vologne, en continuité de la Voie Verte). Mais les déplacements étant très largement intercommunaux, un plan d'action efficace ne doit pas se limiter au périmètre de la commune - ce que la commission a reconnu. Un travail en association avec le PCAET paraît donc ici (comme ailleurs) nécessaire.

Ainsi, **nous appelons les élus de la majorité** à nous rejoindre lors des travaux des commissions PCAET et Plan Paysage, dans un intérêt commun qui doit dépasser les clivages politiques. Ces plans devraient permettre la réduction des charges énergétiques des ménages, l'optimisation budgétaire des collectivités, ... Autant d'opportunités essentielles à ne pas laisser passer.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

# DANS LE RETRO

## Toujours Jeunes

### Des nouvelles du club

Avant les mois d'été, le club avait repris quelques activités : quilles, marche, piscine, billard et après-midi convivial du mercredi.

À la rentrée, le programme distribué aux adhérents reprendra tout en suivant de près les consignes sanitaires. Les dates de reprises sont à suivre sur celui-ci et Résonance FM annoncera chaque semaine le programme dans l'agenda des associations. Les cotisations seront à régler avant le 31 décembre. Nous espérons que ces confinements n'ont pas entamé votre moral et votre dynamisme et nous serons heureux de retrouver une vie sociale et une convivialité qui nous ont tant manqué. Alors on se dit tous à bientôt !



## Périscolaire

Pour cette dernière période, les enfants de l'accueil périscolaire ont pu s'adonner à de nombreuses activités :

- Ils ont profité de la réouverture de la ludothèque, heureux d'y retourner et d'avoir pu profiter des nombreux jeux.
- Avec les feuilles ramassées lors de la balade nature, ils ont fabriqué un herbier. Pour la fête des Pères, un pense-bête a été réalisé.
- Ils ont visité la Maison de La Bresse pour admirer les chefs-d'œuvre de différentes classes.
- Un loto a été organisé avec des récompenses pour tous les participants.

Pour terminer l'année scolaire la sortie sur les crêtes qui était programmée n'a pas pu se faire à cause d'une météo mauvaise, elle fut remplacée par une randonnée au Brabant et pique-nique à Gambaladons.

Toute l'équipe d'animation du périscolaire vous souhaite de bonnes vacances et remercie l'association des P'tiots Bressauds de leur attention et de leur soutien.



## Maternelle La Tourterelle

### Projet EDD (Éducation au Développement Durable)

Les « Petits débrouillards » sont intervenus dans la classe des Petits/Moyens et des Grands afin de réaliser, avec des bouteilles, des papillons permettant de comprendre comment vivent ceux-ci et leur action de pollinisation.

Puis ces deux classes sont allées à la miellerie de Gerbamont pour une visite pédagogique, la vie des abeilles n'a plus de secret pour eux !

Les Petits/Moyens en ont profité pour se promener au Mettey et ont découvert la cascade du saut du Bouchot.

## La Bressaude

### Le mot du Président :

«Grâce au dévouement de nombreux bénévoles et au dynamisme des sections organisatrices, le Nordic Trail, les Foulées Bressaudes et la Montée Impossible ont pu avoir lieu aux dates prévues avec une météo enfin agréable et même estivale le 18 juillet. Les compétiteurs et le public ont répondu présents dissipant les doutes que la maigreur des listes d'engagés quelques jours et même quelques heures avant le départ avait provoqués sur l'intérêt de maintenir ces manifestations.

Long, important et rigoureux travail de préparation, d'organisation et de démontage ou rangement, ne laissant pas de place à l'improvisation, mais à chaque fois, dans une bonne ambiance ou chacun "met la main à la pâte", et au bout du compte, la satisfaction d'avoir réussi chacun des événements et contribué du mieux possible, à l'animation de la ville et du territoire.

Septembre est pour beaucoup le mois de reprise des activités, notamment sportives avec les entraînements et les premières compétitions. C'est aussi l'heure du renouvellement des licences et de la signature des premières licences pour les débutants dans les sports dont la saison est calquée sur l'année scolaire. La traditionnelle journée "Associations en fête" organisée le 4 septembre par la municipalité permet à chacun de se renseigner sur les différents sports proposés par l'Association

Omnisports et de faire un, voire pour les plus indécis, plusieurs choix parmi ceux-ci. À cette occasion, la section athlétisme renouvelle l'opération Kinders Day sur le stade des Champions où elle présente les différentes et nombreuses facettes sportives de l'athlétisme.

Il est important de signaler que certaines fédérations sportives proposent des rabais sur le prix des licences pour la saison 2021/2022 afin de compenser l'arrêt des entraînements et des compétitions au cours de la saison 2020/2021.

Et en complément, afin de favoriser l'accès au sport pour tous, l'État a mis en place le dispositif "Pass-Sport" qui permet aux familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire d'obtenir une aide de 50 € limité au prix de la licence. Un courrier d'information doit parvenir aux familles concernées.

Enfin, n'oublions pas les excellents résultats de nos licenciés avec 34 podiums au mois de juillet grâce à une participation massive au Nordic Trail et aux Foulées Bressaudes complétée par les classements en haut de tableau de nos pilotes Moto, VTT et sauteurs à ski.

Bravo et merci à tous. »

### Ski Club - Combiné Nordique Féminin

Justine Mengin, Oriane et Maëla Didier ont retrouvé le circuit national du Samse Summer Tour, avec pour 1<sup>er</sup> étape Autrans. Ce traditionnel Combiné Nordique, où la course de fond se déroule au cœur du village, a réussi aux trois représentantes du Ski Club, puisqu'Oriane et Justine montent sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> marches du podium après un très bon saut, et Maëla se classe 4<sup>e</sup> avec un 2<sup>e</sup> temps en ski de fond. Nos jeunes Bressaudes sont parties ensuite s'entraîner à l'étranger, à Planica et à Montafon.



### Quel été !

#### VTT

Robin Mougel, 4<sup>e</sup> français des Eliminator Cross Country

#### Ski roues

Delphine Claudel, podium sur la mythique montée du Blink Festival en Norvège. Une grosse performance de la Bressaude sur l'équivalent de la montée de l'Alpe d'Huez.



# DANS LE RETRO

## Retour sur l'accueil de loisirs de la Maison des Loisirs et de la Culture

Durant les mois de juillet et août, les enfants (de 3 à 15 ans) ont été accueillis sur 2 lieux : la Maison des Associations et la Maison du Neuf Pré.

Au cours de ces semaines, les enfants ont participé à différentes activités sur les thèmes « Métiers en tout genre » et « À la plage » :

cuisine, expériences scientifiques, tir à l'arc, ateliers artistiques, relaxation, boxe, bivouacs, grands jeux menés par Julie de la ludothèque, jeux d'eau, séances cinéma, Koh Lanta, bacs sensoriels, parcours pieds nus, Ferme du Saichy et Lac de Lispach, ou encore course de Pushcar à Gérardmer, de l'archéry tag, un spectacle avec les Polies Poquettes et pour clôturer ce tour du monde, une sortie à Fraispertuis-City.

Huit jeunes ont également participé aux Chantiers Jeunes : nettoyage, lasure et peinture du Chalet de Rouge Mousse et ont bien mérité une sortie à Europa Park. Quel été !

Un grand merci aux animateurs, aux bénévoles et à la directrice de l'accueil de loisirs : Murielle, Nicole, Véro, Pierre, Lucie, Erwan, Aurélie, Eléanore, Dorota, Adrian... Sans qui tout ça n'aurait pas lieu.



## Les travaux d'été de la Régie Municipale d'Électricité



Début juillet, des travaux d'abattage importants ont été réalisés. Des arbres secs menaçaient de tomber sur la ligne Haute Tension alimentant Vologne... Pour opérer en toute sécurité, l'équipe de la RME a mis hors tension et a déposé provisoirement la ligne, le temps d'abattre une dizaine d'arbres ! L'ensemble de ces travaux a pu être réalisé sans coupures pour les abonnés.

La période estivale pour la RME, c'est aussi le moment de réaliser l'entretien des centrales hydroélectriques pour que le parc soit opérationnel à l'automne. Vidange, nettoyage, graissage, vérification et travaux de plus grande ampleur sont au programme !



## Ehpad

Les animations ont été adaptées depuis mi-février et ont repris en juillet pour la plupart. Avec l'arrivée des beaux jours et l'assouplissement des règles, les résidents ont profité des balades en voiture et à pied comme au lac de Lispach, au lac de Saulxures, au Jardin de Bonnegoutte et dans les rues de La Bresse... Un changement de paysage et une sensation de liberté ont fait une grande bouffée d'oxygène aux participants !



## Les P'tits Amis de Oui-Oui

### Un grand succès pour l'Assemblée Générale des P'tits Amis de Oui-Oui

L'Assemblée Générale 2020 de l'Association a eu lieu le 8 juillet au Multi-accueil. Tenu tardivement en raison des conditions sanitaires, ce rendez-vous annuel a attiré beaucoup de participants. La directrice de la structure, quatorze salariées, huit membres du Conseil d'Administration et une quinzaine de parents étaient présents. Ont également répondu favorablement à l'invitation, M. Laburthe, commissaire aux comptes, Mme Morel, représentant la commune de La Bresse et Mme Géhin, représentant la MLC.

Ce moment convivial a permis de remercier les partenaires pour leur soutien financier et humain, mais aussi de dresser les bilans de l'année 2020, si particulière. Le personnel a dû s'adapter à la réouverture en respectant un protocole strict et innover en termes d'accueil. Cette période s'est finalement avérée être un tremplin pour travailler autrement : en groupes restreints, avec des pédagogies nouvelles comme le langage des signes ou l'itinérance ludique.



## Groupe scolaire Saint-Laurent

### Travaux d'été

Au groupe scolaire, tout l'été a été très actif. En effet, se sont succédés électriciens, maçons, plaquistes et menuisiers au service de l'établissement... Tout est prêt pour la rentrée, pour accueillir les écoliers et les collégiens dans de très bonnes conditions. Les deux directrices y ont veillé. Les parents sont eux aussi les bienvenus pour découvrir le 2<sup>e</sup> étage qui a été transformé le temps d'un été. L'été prochain, ce sera le tour du 1<sup>er</sup> étage.



### Résultats du DNB le 9 juillet

Un grand bravo à nos élèves de 3<sup>e</sup> qui ont obtenu leur premier diplôme reconnu par l'éducation nationale, le DNB : Diplôme National du Brevet. Le DNB repose à la fois sur le contrôle continu (400 points) avec l'évaluation du socle commun, mais aussi sur cinq épreuves écrites et une épreuve orale (400 points). Cette épreuve porte sur un projet mené en histoire des arts ou de l'un des parcours éducatifs : elle permet notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

Pour certains, c'est surtout connaître leur mention qui les intéressait. En effet, il est important de viser une belle mention qui permet l'obtention d'une bourse au mérite pour les élèves qui continuent leur scolarité au Lycée. Pour ceux qui ont choisi l'apprentissage après la 3<sup>e</sup>, le DNB leur était indispensable sinon leur maître de stage ne validait pas leur contrat d'apprentissage.

Un grand bravo à eux et rendez-vous en novembre pour une remise officielle au Collège. Ils pourront alors parler de leur vie au lycée avec leurs anciens professeurs.



**Rémi Curien**  
Travaux Forestiers et Défrichage  
Débardage  
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach  
88 250 LA BRESSE  
03.29.25.62.29  
06.81.46.02.28  
remi.curien@wanadoo.fr



# DANS LE RETRO

## Maison de La Bresse

### Un été plein de vie

La Maison de La Bresse a passé un été très animé. Expositions, concerts, ateliers et spectacles s'y sont succédés pour le bonheur des artistes, du public et de l'équipe !



Mo. Morisson a dérouté, fasciné, amusé et fait réfléchir de par son art alternatif si varié. Michel Laurent et ses photographies en ont ému plus d'un, tandis qu'Antoine Aizier a su captiver l'attention des visiteurs, partant à



la recherche du petit bonhomme caché dans ses dessins rêveurs. Eric Humbertclaude, accompagné d'Anne Salomon, Gwenaëlle Clémino et Guillaume Foisseau ont fait rêver petits et grands lors des interludes



musicaux à l'Ehpad, la crèche et la Maison de La Bresse, mais aussi, et surtout lors du Rendez-vous à l'orgue de l'Église. Charline Voinet et Maelle Debelles, de la Compagnie Apollonia, ont ému aux larmes le public lors du spectacle « Partir à deux », fruit de leur résidence d'artiste à La Bresse. Le duo Shams, composé des musiciens Stann Duguet et Akram, a surpris le public avec son mélange d'influences et de cultures. Enfin, Iorhanne Da Cunha et Marie Mifsud, de la Compagnie L'un Passe, ont fait vivre au public, averti ou non, des moments de spectacle vivant mêlant chant et danse acrobatique, dans les plus beaux décors de La Bresse à l'occasion de leur sortie de résidence.



## ÉTAT CIVIL Juin et Juillet 2021



### Naissances

- **Lucie**, née le 10 juin à Remiremont, fille de Bastien Arnould et Adeline Grandemange
- **Lucien**, né le 13 juin à Remiremont, fils de Kévin Poirot et Marion Odille
- **Célestine**, née le 23 juillet à Remiremont, fille de Vincent Mougel et Blandine Herbé
- **Martin**, né le 24 juillet à Remiremont, fils de Stéphane Hosotte et Camille Jeangeorge

### Décès

- **Alain, Gilbert Menudier**, âgé de 89 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 18 juin à La Bresse, veuf de Yvonne, Marie, Thérèse Mengin
- **Gisèle, Lucie Laurent**, âgée de 87 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 25 juin à La Bresse, veuve de René, Jean Gaillard
- **Jacques, Georges, Albert Counot**, âgé de 88 ans, domicilié 14a rue des Proyes, décédé le 26 juin à Epinal, époux de Monique, Jeanne, Marie, Adèle Richard
- **Ginette, Marie, Thérèse Olivetto**, âgée de 80 ans, domiciliée 3 impasse des Granitiers, décédée le 3 juillet à Épinal
- **Jean, Paul Remy**, âgé de 82 ans, domicilié 32a rue de la Clairie, décédé le 9 juillet à La Bresse, veuf de Geneviève, Marie, Jeanne Poirot
- **Marguerite, Marie Claudon**, âgée de 89 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 24 juillet à La Bresse, veuve de Claude, Juste, Emile Pierrel
- **Christian, Jean Toussaint**, âgé de 69 ans, domicilié 43 chemin du Breuil, décédé le 30 juillet à Saint-Dié-des-Vosges
- **Liliane, Françoise, Armande Schmid**, âgée de 82 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 31 juillet à La Bresse, veuve de Jean Marie Valentin
- **Michelle, Marie, Jeanne Hans**, âgée 82 ans, domiciliée 1 rue des Proyes, décédée le 31 juillet à Remiremont, épouse de Michel, Jean Chipot

# INFOS PRATIQUES

## Services communaux

**Mairie** : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h,  
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

**Astreinte des adjoints** : 06 08 57 51 94

**Services Techniques Municipaux** : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
Accueil du public sur rendez-vous

**Service urbanisme et gestion du patrimoine** :  
03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les  
lundi, mardi, jeudi et vendredi

**EHPAD (Maison de Retraite)**

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

**S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers À Domicile)**

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

**CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Mairie**  
03 29 25 40 21

**Régie Municipale d'Électricité** : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement** :

03 29 62 54 21

2À rue des Proyes, 88 250 La Bresse

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

## Numéros d'urgence

**Urgences à domicile** : 15

**Pompiers et urgences sur la voie publique** : 18

**Gendarmerie** : 17

En dehors des heures d'ouverture,  
pour toute urgence :

**Service des eaux** : 06 08 23 56 53

**Bâtiments communaux** : 06 07 96 51 26

**Membres de la municipalité** : 06 08 57 51 94

## Services médicaux

**Service Médi-Garde**

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

## Médecins

**Uniquement sur rendez-vous**

**Dr Arnould**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : matin

Fermé le mercredi

**Dr Hofgaertner**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h-12h et 15h-17h

Mercredi : 10h-12h et 17h-19h

Jeudi et vendredi : 8h-10h et 17h-19h

Samedi : 8h-10h

**Dr Leroy**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h  
sauf le jeudi.

**Dr Ménière**

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Services sociaux

**Maison de services au public**

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous

Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous

Les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

**ADMR Permanence téléphonique** : 03 29 25 62 60

**Adavie** : 03 29 35 23 06

## La Poste

Lundi : 13h45-16h30 / Mardi : 10h-12h et 13h45-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30

Samedi : 9h-12h

## Infirmières

**Valérie Flieller et Éliette Foucal**

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

**Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine**

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

## Pharmacies

**Pharmacie de garde** : numéro Audiotel 3237

**Pharmacie des Montagnes**

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

**Pharmacie du Hohneck**

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le mercredi

## Ambulances - Taxi - VSL

**Taxi Denis** : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

**Transmosel SARL** : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :  
faites le 15

## Horaires d'été des déchetteries du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges  
Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont  
accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit  
leur commune de résidence.

**Déchetterie de Niachamp** : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

**Déchetterie de Blanfin** : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

**DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE**  
114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54  
**DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE**  
13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

## Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous.
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous.
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous.
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h.
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Reçoit sur rendez-vous.
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Samedi de 9h à 12h.
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Lundi de 10h30 à 12h.
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous.
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10h30 à 12h.

# AGENDA

## CULTURE

### ■ Du 11 au 19 septembre

#### Festival International de Sculpture

« Camille Claudel »

Site Espace Loisirs Piscine-Patinoire ..... 9 h - 18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ À partir du 11 septembre

#### Exposition Kathinka Gunn

Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-18 h

..... dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-18 h

Infos : Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95

maisondelabresse@labresse.fr - maisondelabresse.fr



## SPORT

### ■ 11 septembre

#### Granfondo Vosges

Départ et arrivée

Station La Bresse-Hohneck ..... 8 h-18 h

Infos : Top Club France - Tél. : 04 37 43 33 80

matthieu.fenault@golazo.com

#### Rainkopf Trail

Départ et arrivée

Station La Bresse-Hohneck ..... 8 h-16 h

Infos : Christian Poirot - Tél. : 06 49 07 68 39

#### Balade vosgienne

Halle patinoire ..... Arrivée vers 18 h

Infos : Gérard Bedel

Tél. : 06 08 47 44 03 - gerard@asar.fr

#### Trial Moto

Site de la Basse des Feignes ..... 9 h à 17 h

Infos : Damien Antoine - Tél. : 06 15 59 81 37

damiensantoine2@aol.fr - www.labressaude.fr

## LOISIRS

### ■ 4 septembre

#### Associations en Fête

Site du complexe piscine patinoire ..... 14 h à 18 h

Infos : Mairie - Service Animations

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

## DIVERS

### ■ 17 septembre

#### Don du Sang

Halle des congrès ..... 16 h à 19 h 30

Infos : Établissement Français du Sang

Tél. : 03 83 44 62 62

### ■ 19 septembre

#### Cérémonie de la Piquante Pierre

Piquante Pierre ..... 10 h 30 à 11 h 30

Infos : Michel Lemaire - mike.lemr45@gmail.com